Intégrer l'Intelligence artificielle dans son parcours pédagogique

Comment faire de l'IA une ressource pour la classe et pour la maison ? A l'heure de l'IA, il parait nécessaire de prévenir les élèves des aides, mais aussi limites, de cet outil en l'intégrant dans son travail pédagogique. On peut la faire intervenir comme base de travail guidé. Pour cela, il faut accompagner l'élève sur le quand et comment l'utiliser au titre d'un outil et non d'un cerveau de substitution. Le sens critique devient alors un outil humain essentiel.

Programme

Objectifs de la formation

Intégrer les outils de l'IA au sein de sa pédagogie
Mener une réflexion d'établissement à leur sujet
Réaliser des mises en pratique de cette intégration

Contenu et programme

L'intelligence artificielle : présentation / analyse des usages en cours / contourner l'IA par son identification / par la consigne / par la restitution
Comment la mettre à profit et remettre au coeur des enjeux pédagogiques l'enseignement par l' humain – ce que l'on apprend en classe au-delà des connaissances scolaires – réaliser des supports de cours qui intègrent l'IA et la dépassent.
Comment l'utiliser pour soi et gagner du temps pour se consacrer au reste

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Présentation des outils avec démonstration
Mise à disposition d'outils remobilisables
Mise en pratique avec feed-back immédiat

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Voie d'accès

- Formation professionnelle

Durée

12

Dates et horaires

Lundi 21 octobre 2024 9h-12h/13h-16h
Mercredi 11 décembre 2024 9h-12h
Mercredi 29 janvier 2025 9h-12h

Modalité

En présentiel

Chiffres clés

Formation nouvelle

Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

Référence externe

20241121NOR-2024-04510

Langues d'enseignement

- Français

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

SOPHIE BERNHARDT

Spécificités

Cible

Enseignants du 2nd degré

Pré-requis

Aucun prérequis

Résultats attendus

Savoir expliquer l'usage aux élèves ainsi que ses limites
Être capable de comprendre les gains de l'IA selon les profils (handicap notamment)
Être capable de réaliser des mises en pratique de cette intégration

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 25 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Financement pédagogique forfaitaire de 1 300€ /journée pour un groupe de 10 à 25 enseignants, à cela peuvent s'ajouter les frais annexes (transport, hébergement, frais de bouche …).
Financement du personnel des équipes éducatives sur devis.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : https://www.formiris.org/

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a.aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement.
En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Direction diocésaine de Rouen - Route de neufchatel - 76044 ROUEN CEDEX